AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date**: 4 Février 2021**

Le bureau de l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (ci-après dénommé "KOICA") en Côte d'Ivoire réinvite les cabinets, organisations et entreprises à soumissionner à l'appel d'offres pour la mise en œuvre d'un programme (ci-après dénommés «services»)-d'éducation sur eau, hygiène, et assainissement (EHA), d'une enquête base et finale à Koumassi Grand Campement concernant le projet ci dénommé « Projet de branchements sociaux dans le district d'Abidjan KOICA phase 2 (don de la République de Corée du Sud). Le projet est mis en œuvre grâce au financement du gouvernement de la République de Corée.

Dossier d'appel d'offres

- **Titre de l'offre :** La sélection d'un Prestataire de service chargé de la mise en œuvre d'un programme d'éducation sur Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) et d'une enquête de base et finale à Koumassi Grand Campement (Phase 2)
- **Numéro d'appel. KOICA-COTE D'IVOIRE-2020-2**
- **Durée du contrat : 17** mois à compter de la date de signature du contrat (avant le 30 juin 2022)
- **Budget prévisionnel : XOF 92,110,380 (la TVA sera exonérée)**
- **Prix de base: XOF89,807,620 (la TVA sera exonérée)**
- **Résumé des services de prestation**
  - Zone cible : Grand Campement, Koumassi, Abidjan
  - Portée de travail et méthode : Spécifiés dans le document d'appel d'offres (DAO)

① Employeur : Bureau de la KOICA en Côte d'Ivoire

② Type d'offre : Appel d'offres ouvert

③ Sélection des soumissionnaires retenus :
- L'évaluation consiste en une évaluation technique de quatre-vingt-dix (90) points et une évaluation financière de dix (10) points. Un total de cent (100) points.
- Les conditions de la sélection du soumissionnaire retenu sont spécifiés dans le document d'appel d'offres (DAO)

④ Le DAO sera fourni à la demande des candidats par courriel ou pourra être téléchargé sur le site web du bureau de la KOICA (se référer à l'article 10).

⑤ **Instructions et calendrier :**

[Questions sur le processus d'appel d'offre et éclaircissement]
- Les soumissionnaires peuvent demander des éclaircissements sur le DAO au plus tard **le 11 Février** 2021 par email **avec lettre officielle scannée.**

[Soumission de la manifestation d'intérêt]
- Les soumissionnaires peuvent soumettre la manifestation d'intérêt **du 4 Février 2021 au 9 Février 2021 à 15h00** au bureau de KOICA (la manifestation d'intérêt peut être soumise par **e-mail avec la lettre de manifestation d'intérêt scannée**.

[Soumission]
- Lieu de soumission des offres : **Bureau de la KOICA pour dépôt physique ou par courrier (pas par courriel électronique)**
- Clôture de l'appel d'offres (soumission): **le 15 Février 2021**, **15h00** au bureau de la KOICA
- Ouverture des plis : **le 18 Février 2021**, 17h00 au bureau de la KOICA

⑥ Devise de la proposition financière (prix de l'offre) : FCFA (et USD)

⑦ Devise du contrat : FCFA

⑧ Les soumissionnaires peuvent se porter candidats en tant que prestataire de services seul ou en consortiums/Joint-ventures. Dans le cas d'un groupement, au moins l'un des membres doit être une structure Ivoirienne. Les détails sont précisés dans le DAO.

1. Le prix de la proposition financière doit être égal ou inférieur au prix maximum attendu. Toute offre dépassant le plafond budgétaire du Prix maximum attendu peut entraîner son rejet.

2. L'appel d'offres comprend les documents suivants :

① Annonce de l'appel d'offres ;

② Instructions aux soumissionnaires ;

③ Termes de Reference ;

④ Annexes ;

⑤ Formulaires standard.

3. Langue de la proposition : Tous les documents doivent être rédigés en français ou en anglais.

4. La KOICA n'est pas responsable des frais ou dépenses encourus par les soumissionnaires en rapport avec la préparation ou la soumission des offres.

5. Tous les soumissionnaires sont tenus d'examiner l'ensemble des instructions, formulaires, termes et spécifications des documents d'appel d'offres. Le soumissionnaire qui ne fournira pas toutes les informations requises par le dossier d'appel d'offres ou qui soumettra une offre qui n'est pas conforme en tout point au dossier d'appel d'offres court le risque de voir leur offre rejetée.

6. S'il n'y a pas de soumissionnaire qualifiée pour entamer la négociation du contrat ou s'il n'y a aucun soumissionnaire (offre soumise), la KOICA peut envisager de conclure un contrat de gré à gré.

7. Il n'est pas obligatoire pour les soumissionnaires qui ont déjà soumis des documents d'appel d'offres pour l'offre initiale (30 Décembre 2020 ~ 28 Janvier 2021) de soumettre à nouveau les documents d'appel d'offres pour cette nouvelle invitation.

8. Toutes les conditions de soumission autres que la période de soumission sont les mêmes que celles de l'offre initiale (30 Décembre 2020 ~ 28 Janvier 2021).

9. Contact

Bureau de la KOICA
Adresse : Cocody Riviera Golf Lagunaire Cite Luxe Résidence 08 BP 3915, Abidjan, 08, Côte d'Ivoire
Tel : (225) 49 39 81 24
E-mail: abidjan@koica.go.kr & rodroddle@koica.go.kr
Attention: Mr. Dennis Emmerson Nuku ou Ms. Lee Young In (Directrice pays adjointe)

10. Site internet : https://bit.ly/37l45Yb